

monastique, la discipline du clergé, le pastoralat des évêques ; il maintient et accroît le patrimoine de l'Eglise, subvient aux nécessités du peuple appauvri ; vrai consul de Dieu, il étend son action à toute la société chrétienne, repousse les prétentions injustes des empereurs byzantins, les entreprises honteuses des exarques, se dresse comme le défenseur public de la justice sociale.

Ici Pie X entre dans les détails sur l'action de saint Grégoire pour la libération de l'Italie, sa patrie, pour la réorganisation ecclésiastique des Gaules, pour la conversion de l'Angleterre. Or, le changement obtenu fut l'œuvre du Très-Haut. Sans doute, Grégoire fut habile dans son gouvernement, avisé dans la conduite de ses entreprises, prudent, vigilant, laborieux ; mais le résultat obtenu dépasse la puissance humaine. Il n'eut point un système préalable de rénovation sociale ni même un vaste programme d'action apostolique, car son esprit était plein de l'idée de la fin prochaine du monde. Aussi avait-il pour principe, à cause de sa confiance en Dieu, d'employer l'exubérante richesse des moyens surnaturels.

Ces faits sont un réconfort pour Pie X. Regardant du Vatican le monde, il voit le danger : les ennemis sont innombrables ; mais il sent sous ses pieds le rocher de l'Eglise inébranlable et compte sur les promesses divines. Aussi appelle-t-il le monde à l'Eglise, qui seule peut assurer la paix de la société par l'harmonie des deux pouvoirs ecclésiastique et civil.

Il est du reste décidé, comme saint Grégoire, à défendre à tout prix les prérogatives du pontificat romain. Il reconnaît que la tâche est aujourd'hui plus difficile. Alors les peuples, rudes et ignorants, étaient avides de cette vie qu'ils reçurent de l'Eglise avec abondance.

Aujourd'hui, en pleine lumière de la civilisation chrétienne, les peuples, fatigués de cette vie, ne s'attachent plus seulement à une hérésie particulière, mais portent la hache à la racine même de l'arbre de l'Eglise. On en vient à nier tout ordre surnaturel, toute intervention de Dieu dans l'ordre de la création et du gouvernement du monde, la possibilité du miracle.